

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 12 OCTOBRE 1846.

No. 72

## LES DRUSES ET LES MARONITES. RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES SUR LEURS MŒURS POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les principes fondamentaux de leur dogme, cela me mènerait trop loin ; il vous est aisé de voir par ce petit précis qu'ils ont retenu tout le fonds du système de Pythagore : comme principe de tous les êtres ; comme lui, ils donnent une me au monde visible ; comme lui, ils professent la métémpsycose. Et dans l'effigie du veau, ne pourrions-nous pas voir aussi la doctrine de Pythagore ? Ce philosophe, tout en prohibant l'effusion du sang dans les sacrifices, voulait qu'on sacrifiait des effigies de bœuf faites avec de la farine. Pour la morale, il est certain que les *Ocquals* ou sages professent à la lettre la philosophie de Pythagore ; aussi austère dans les mœurs que les disciples de cet ancien philosophe, ils croient, comme eux, que la vie de l'homme doit être consacrée tout entière à réprimer ses passions. Je m'abstiens des développemens que comporterait cette matière ; les documens que j'ai en main mettent ma proposition dans toute son évidence.

Les docteurs Druses ne savent pas que leur philosophie est celle de Pythagore, aussi ils remplissent leurs livres de textes pris dans la Bible, dans l'Évangile et même dans le Coran, ils les adaptent à leur croyance, et les expliquent selon les principes qu'ils ont reçus de leurs ancêtres.

Il s'est conservé parmi les Druses une idée vague de quelques-uns de leurs ancêtres qui, disent-ils, étaient Français. Ne pourrions-nous pas croire que, durant le temps des croisades, quelques croisés, par un de ces accidens si communs dans la vie qui réduisent l'homme au désespoir, auraient été en même temps déserteurs à leurs drapeaux et à la foi de leurs pères ? Ne savons-nous pas qu'au milieu des plus héroïques vertus on vit s'élever alors plus d'un scandale ? A l'époque des croisades, les Druses avaient à peine une existence comme corps politique : s'ils en eussent formé une nation, ou même un corps peu considérable, ils auraient pris une part active aux diverses révolutions qui agitérent alors la Syrie, l'histoire n'aurait pas manqué de parler d'eux ; mais ils n'étaient encore que comme des hordes répandues çà et là, confondus avec les chrétiens ou avec les Sarrasins, ne tenant par principe aux intérêts ni des uns ni des autres. Un aventurier à imagination exaltée aurait bien pu alors concevoir la pensée d'ériger parmi eux la république de Pythagore. Ceci n'est qu'une opinion, elle a cependant plusieurs marques de probabilité, entr'autres ces sentimens d'honneur et de franchise, cette horreur du mensonge qu'on voit professer aux druses, qualités qui se rencontrent si rarement en Orient, et qui étaient, comme on le sait, l'apanage de nos chevaliers du moyen-âge.

En parlant de la société des Druses, je dois établir une distinction, sans laquelle on ne pourrait avoir une idée vraie de la secte. Elle est divisée en deux classes tellement distinctes qu'elles n'ont de commun que les intérêts civils. Pour la religion, elles sont entièrement séparées. D'après les informations que j'ai prises, j'ai pu conclure qu'elles étaient à peu près égales en nombre. Les uns se nomment *Ocquals*, et les autres *Johhals*. Le nom des premiers est un mot arabe qui signifie *les sages*, ou gens qui marchent selon les principes de la raison ; on peut le prendre aussi dans le sens étymologique de *Philosophes*, ou amateurs de la sagesse. Eux seuls ont la connaissance des mystères et des dogmes, eux seuls mettent en pratique la morale de la secte. Les *Johhals*, dont le nom arabe veut dire *ignorans*, insensés, déraisonnables, n'ont aucune connaissance de leur religion et ne se soumettent à aucune de ses pratiques et de ses observances. Leur morale se borne à éviter ce que les bienséances et la coutume ne peuvent autoriser. Les deux classes se distinguent à l'extérieur par le turban. Celui des *Johhals* est indifféremment d'une couleur quelconque. Mais celui des *Ocquals* est blanc ; et, comme la robe blanche de Pythagore, c'est un signe de la pureté de leurs mœurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici, à la louange des *Sages*, qu'il n'y a pas de précautions qu'ils ne prennent pour la conservation des mœurs : un simple regard, un atouchement peu honnête est rigoureusement prohibé ; plusieurs vivent dans la continence, même dans l'état de mariage. Les femmes, dont une bonne partie est de cette classe, restent toujours voilées, au-dehors comme au-dehors, elles ne peuvent découvrir leur face qu'en présence de leur mari, de leurs frères et de leurs enfans. Leurs appartemens sont toujours séparés, et la famille qui aurait laissé pénétrer quelqu'un dans ces appartemens, fût-ce même un parent, tomberait dans l'opprobre et le dés-

honneur. Elles ne peuvent porter aucun ornement, excepté un modeste bracelet d'argent, qui est chez elles comme l'anneau conjugal ; elles ne peuvent pas même porter un habit de couleur, leur robe est toujours de coton teint en bleu ou en noir ; la longue corne en or ou en argent que portent sur la tête les autres femmes du Liban, est remplacée chez elle par une corne en carton. Cet éloignement du luxe n'est-il pas un phénomène, en Orient surtout, où le faste, chez les femmes, a quelque chose qui tient de la folie ? Je me rappelle avoir vu, parmi les Arabes, la femme d'un de ces bergers nomades toute couverte d'or et de pierreries, au point de pouvoir à peine se traîner, pendant que le mari, couvert d'une peau de mouton et monté sur son âne, faisait paître son troupeau. A l'appui de ce que je vous dis ici des mœurs des Druses, et qui pourrait vous étonner, permettez-moi de vous citer le trait suivant, que je tiens d'un homme très digne de foi.

Je professais, me dit-il, dans un village du Chouf. Les Druses comme les chrétiens m'envoyaient leurs enfans à l'école, qui se tenait sous le grand chêne près de l'église. J'avais parmi mes élèves un charmant jeune homme, fils d'un sage Druse, âgé d'environ dix-huit ou dix-neuf ans. Un jour, pendant que j'étais occupé à lui faire répéter sa leçon, je m'aperçus que, par un mouvement spontané, il détournait sa tête. Une jeune fille chrétienne venait de passer à côté de nous ; les femmes chrétiennes ne sont pas voilées à la montagne ; je compris aussitôt le motif qui lui avait fait tourner la tête. Cependant, pour mieux connaître le fond de sa pensée, je le questionnai ; il me répondit avec ce ton de franchise qui le caractérisait : " Mon maître, j'ai passé les premières années de ma jeunesse parmi les *Johhals*, j'en ai trop de repentir pour m'exposer de nouveau à la tentation, et je sais qu'il ne faut qu'un regard pour me faire tomber." Ce même jeune homme, insulté un jour par un de ses camarades, lui répondit par un gros mot. Mais à peine ce mot se fut-il échappé de sa bouche, que la rougeur lui monta au front ; plein de dépit de s'être ainsi oublié, il se mit à se frapper la figure si rudement, que le sang lui sortait par le nez et par la bouche.

Les sages Druses ne font pas seulement profession de chasteté, ils pratiquent très-rigoureusement la tempérance ; leur frugalité est si grande qu'elle passa pour avare chez leurs voisins. Ils ne rassasient jamais entièrement leur appétit, ne prennent rien hors des repas, et s'interdisent l'usage du vin, de toute sorte de liqueurs, et même celui du tabac à fumer, ce qui est si extraordinaire en Orient ! A tous ces traits vous pourrez aisément reconnaître la secte italique, surtout si vous y ajoutez la retenue de la langue : il y en a parmi eux qui s'interdisent toute conversation pendant des tems considérables. On ne pourra pas du moins refuser à ceux-ci le titre de vrais disciples de Pythagore.

Jusqu'à présent on n'a pas reconnu de sacrifice chez les Druses. Cependant, dans leur assemblée du vendredi soir, ils font en commun une collation composée de pain et de raisins secs seulement. Je ne puis assurer si cet aliment est consacré à Dieu ; mais j'y vois une grande ressemblance avec le sacrifice de Pythagore, qui consistait en pain et en vin, le sacrifice des victimes avec effusion de sang étant, selon ce philosophe, indigne de la divinité. Du reste, leur assemblée du vendredi soir se tient si mystérieusement que je n'en ai pu connaître que cette particularité ; là aussi peut-être sacrifie-t-on le veau en effigie.

Des voyageurs, peu instruits du caractère de cette secte, ont avancé que dans leurs assemblées nocturnes les Druses commettaient des infamies. J'ai fait part de ces soupçons à des personnes en position d'être parfaitement renseignées à cet égard, et toutes elles m'ont répondu qu'il fallait bien peu connaître les sages Druses, seuls admis dans ces assemblées, qu'il fallait ne les avoir jamais fréquentés pour avancer une pareille calomnie. La secte des Ansariés, aux environs de Latakié et de Homs, qui forme une secte religieuse à part, inconnue jusqu'à présent de tout le monde, est accusée à juste titre de pareilles infamies ; on le sait, et personne ne s'en étonne, car ces gens mènent une vie très-dissolue. Mais la morale des sages Druses est trop austère, et leur conduite trop en harmonie avec leurs principes, pour qu'on puisse donner foi à cette imputation. Du reste, si pareille chose existait parmi eux, les chrétiens qui vivent au milieu d'eux en auraient eu connaissance ; or, jamais ils ne les ont même soupçonnés sur ce sujet.

Le lieu où se tient l'assemblée du vendredi est une espèce de temple avec une double enceinte. Cet édifice est à la garde de quelques sages qui y vivent des revenus légués à cet établissement. Là, ils mènent une vie contemplative et très-mortifiée ; ce sont eux qui préparent le pain et le raisin

destinés à la collation générale ; parmi eux aussi se trouvent les docteurs de la loi.

« Les livres druses sont remplis de préceptes de morale, puisés pour la plupart dans la Bible, dans l'Évangile, dans Aristote, Socrate et Platon, qu'ils citent quelquefois. À part les préceptes de morale, ce qui y est dit est conçu en des termes si vagues, si mystérieux, si poétiques, que l'homme le plus exercé dans le style oriental peut à peine y comprendre quelque chose...

« Je dois enfin me borner pour ne pas faire un livre. Ne voulant toucher que l'essentiel, j'ai été obligé d'omettre une foule de détails curieux, et qui auraient mis plus d'évidence dans les faits que j'avance.

« Vous me demandez si les Druses sont tolérans, et s'il serait possible d'obtenir des conversions parmi eux. Pour éclaircir suffisamment la question, je dois faire connaître d'abord les empêchemens ou les obstacles ; puis quels moyens on pourrait employer avec plus d'efficacité.

« Quant à la classe des *Johhals*, qui vivent au gré de leurs désirs et de leurs passions, ils professent une grande indifférence pour toute sorte de religion. Les intérêts temporels seuls les retiennent dans la secte où ils ont pris naissance. Pour convertir ceux-ci, il faudrait leur présenter des appâts matériels et corriger leurs mœurs ; or la chose n'est guère facile dans l'un ni dans l'autre cas. Il fut un tems où l'on croyait avoir gagné toute cette classe de Druses. C'était lorsque le pacha d'Égypte faisait de grandes levées de soldats en Syrie, exemptant les chrétiens du service militaire. Il y eut alors pour les Druses un attrait matériel vers le christianisme. Ils demandèrent en masse à se faire baptiser ; un certain nombre le fut en effet ; mais lorsque le danger fut passé, on ne reconnut plus les nouveaux chrétiens. La correction des mœurs est pour eux une chose si pénible, qu'ils se sont séparés de leurs sages ; et que serait-ce s'il fallait embrasser une religion qui impose tant et de si grands sacrifices !

« Pour la classe des sages *Ocquals*, la religion ferait en eux une bonne conquête, parce que leurs yeux sont accoutumés à la réflexion, ils travaillent sur leurs penchans déréglés, et ont des manières extérieures capables d'éblouir et de faire honneur à la religion ; mais comment entrer en discussion avec eux ? Ils croient être en possession de la vérité. Fiers de leur croyance, ils ont toujours pris à tâche de la tenir cachée aux yeux du monde. Se croyant les seuls sages de l'univers, ils seraient jaloux de voir grossir leur nombre. Ceci vous explique l'attention particulière qu'ils ont à garder le secret de leur religion. Puis vous savez que les femmes ne servent pas peu à la propagation de la foi ; l'exemple de tous les hommes apostoliques, celui de Notre-Seigneur lui-même en sont des preuves sans réplique. Le concours des femmes est même indispensable : car c'est sur elles surtout que repose l'éducation de l'enfance, c'est d'elles que les enfans doivent recevoir les principes qui doivent les diriger durant toute leur vie ; or, comment est-il possible d'abandonner les femmes druses ? Si un étranger met le pied dans la maison d'un sage, il peut s'assurer que la femme sera aussitôt séquestrée, et que, durant tout son séjour dans cet asile, il ne sera jamais en face d'une autre personne du sexe. Mais comment les évangéliser, si on ne peut pas les voir ?

« Supposez que les hommes voulussent entrer en discussion, ce qui ne pourra pas être avant qu'ils sachent qu'on a pénétré, malgré eux, dans leurs mystères, ils auront toujours un argument peu concluant en lui-même à la vérité, mais pour eux très-fort et presque invincible, c'est la conduite des chrétiens en face desquels ils se trouvent : ils se verront plus francs et plus loyaux qu'eux, plus tempérans, plus réfléchis, plus modestes ; et comment leur persuader ensuite que la religion de ceux-ci est bonne, tandis que la leur est fautive ? La réponse péremptoire qu'on pourra leur donner ne sera pas capable de leur persuader qu'ils marchent dans les ténèbres, lorsque la masse des chrétiens, en suivant en pratique les principes de leurs *Johhals*, est en possession de la vraie doctrine.

« Malgré toutes ces raisons, nous ne pouvons pas mettre des bornes aux *m'sérécordes* du Seigneur. Outre que d'un seul acte de sa volonté il pourra changer tous ces cœurs infidèles, ne pourrions-nous pas croire qu'eu égard aux vertus naturelles que pratiquent les sages. Dieu vaudra bien ouvrir leurs yeux à la vraie foi ? ne pourrions-nous pas croire que ce n'est pas sans un dessein de sa providence qu'il a permis que leurs ouvrages, si longtems cachés, tombassent enfin entre nos mains, et que leurs principes une fois connus, les Druses accoutumés à raisonner, voudront bien entrer dans la voie de la discussion, que quelques-uns une fois instruits imprimeront ensuite le mouvement aux autres ?

« Si un jour, l'histoire à la main, on allait leur montrer que leur religion n'est qu'une compilation du système de Pythagore, introduit chez eux par quelque apostat européen, que leur *Hakem* n'était qu'un calife à demi-fou, qui mit le feu au Caire pour le plaisir de se divertir, que *Darsi* n'était que le chef de la bande des proscrits qui avaient eu le malheur d'insérer leur nom dans le gros registre de *Hakem* ; si, dis-je, avec le secours de l'histoire, on pouvait leur faire connaître toutes ces particularités qu'ils ignorent, on les rendrait avides de connaître autre chose. Le Druse, naturellement poli et beaucoup plus tolérant que le Turc, n'aurait pas de peine à suivre des discussions scientifiques.

« Si un missionnaire entraît dans les bonnes grâces de quelques-uns des principaux, il pourrait même avoir leurs enfans pour les élever, avec la liberté de leur enseigner ce qu'il voudrait.

« Les bibliistes ont ouvert un collège depuis quelques années au milieu d'eux, ils ont habituellement une trentaine d'enfans druses : il est vrai que

ce ne sont que les enfans des *Johhals* ; mais aussi le village d'Abey, où ils se sont placés, n'est habité que par des Druses de cette classe infime. Le collège que nous avons ouvert à Haï-el-Camer, et que nous avons été obligés de fermer par suite des derniers troubles de la montagne, était bien à portée de travailler sur la classe des sages, qui ont leur principale résidence aux alentours. Du reste, d'après tous mes calculs, il y a infiniment plus de possibilité d'évangéliser les Druses qu'aucune autre secte de Syrie, même que celles qui sont le plus rapprochées de l'Église catholique, tels que les Grecs schismatiques.

« Votre tout affectionné confrère,

« N. prêtre, mission. apost. »

#### EXTRAITS DES ANNALES DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Samedi matin, décembre 1844.

« Monsieur le Doyen,

« Je viens vous supplier instamment de vouloir recommander demain, à l'office du soir, un pécheur enduret qui ne s'est pas approché des saints sacrements depuis 40 ans. Il est très-dangereusement malade, peut-être même n'existera-t-il plus qu'un jour ou deux ; il connaît la gravité de sa position, il attend la mort avec un sang-froid qui désole tout le monde ; et lorsqu'on lui parle de sacrements, il ne répond que par des blasphèmes qui font dresser les cheveux sur la tête. Son curé s'est présenté plusieurs fois près de son lit, mais il l'accable d'injures et ordonne qu'on le mette à la porte. Voilà, monsieur le doyen et très-digne directeur de l'Archiconfrérie, le pauvre malheureux que je viens recommander à vos prières et à celles des fervens associés du très-saint et immaculé Cœur de Marie. Je ne puis vous en dire davantage, le tems me manque ; si nous obtenons qu'il se réconcilie avec le Seigneur, nous le devons à l'Archiconfrérie, et j'aurai l'honneur et la consolation de vous en faire part.

« Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, avec ma reconnaissance, l'hommage de mon profond respect.

« Votre très-humble, ... »  
Lundi matin, décembre 1844.

« Monsieur le Doyen,

« C'est avec une indicible consolation et une gratitude qui n'a pas d'expression que je viens vous apprendre que le pauvre pécheur que je vous ai recommandé avant hier, est rentré en grâce avec Dieu !!! Hier soir vers 8 heures (c'est probablement après votre office) notre malade s'est calmé, il a dit qu'il voyait qu'il touchait au seuil de l'éternité, et qu'il voulait mourir en bon chrétien. Il a désiré qu'on fit appeler aussitôt M. le curé, qu'il avait tant de fois mené d'injures et d'imprécations. Il lui a fait une confession générale de tous les péchés de sa vie, et cela avec tant de larmes qu'il a plusieurs fois arraché celles du digne prêtre qui l'assistait. Il a reçu cette nuit les sacrements avec la plus grande édification ; depuis lors il est calme, résigné, content et ne cesse pas de prier. Il attend maintenant le moment de paraître devant le souverain Juge, et il espère que, quoique arrivé à la dernière heure du jour, le miséricordieux Jésus aura pitié de lui ! — Nous recommandons de nouveau notre cher converti à vos prières ; les médecins pensent qu'il n'a pas 24 heures de vie. Prions donc pour lui, je vous en supplie, monsieur le doyen, afin que Marie achève ce qu'elle a si miraculeusement commencé.

« Je ne vous parlerai pas de notre reconnaissance, nous espérons aller vous l'exprimer de vive voix ; mais je n'ai pu tarder de vous adresser une nouvelle qui vous intéresse à tant de titres, et qui vous consolera grandement. J'en suis persuadé.

« Agréez, etc.

« Votre, etc. »  
Tournai, 21 décembre 1844.

« Monsieur le Doyen,

« Par un hasard tout particulier, je me suis trouvé dimanche soir à la cérémonie religieuse de votre paroisse. Les exhortations faites aux pieux assistans me firent la plus vive impression.

« Qu'il me soit permis de vous dire, Monsieur, que jusqu'ici j'ai vécu dans la plus profonde impiété et dans les plus affreux désordres, ce qui m'a réduit, en maintes occasions, à un dénûement complet. Je n'avais pas entièrement perdu la foi, je pense, mais j'étais entraîné aux crimes par des penchans vicieux qui étaient continuellement excités par les hommes et les lieux que je fréquentais. Depuis mon désordre religieux et moral, j'ai fréquenté deux fois les sacrements, j'ai même habité quelque tems un monastère, où l'exemple des religieux était bien propre à me faire rentrer en moi-même ; mais je fus sourd à la grâce qui me pressait intérieurement, et j'abusai ainsi des moyens de salut que Dieu m'avait offerts dans sa miséricordieuse bonté pour moi.

« Les désordres de ma conduite m'avaient réduit dans un tel état de dégradation que pour y mettre un terme je nourrissais en moi-même une idée constante de suicide. C'est dans cet état désespérant que dimanche soir je passai vis-à-vis la cathédrale. La clarté que j'y remarquai me frappa, et il me prit envie d'y entrer pour voir ce qui était cause de cette illumination. Mais, ô Marie, salut des pécheurs, c'est là où vous m'attendiez ! Vous dirigeâtes mes pas vers vous pendant que mon cœur bouillonnait des désirs les plus infâmes ! Vous m'ameniez vers vous, je ne pouvais donc pas vous échapper !!! J'entre dans l'église, la vue d'un auditoire nombreux et

recueilli, les paroles de miséricorde de votre honorable collègue, la recommandation des pécheurs, le chant des cantiques, tout cela me fit une si vive impression, que me jettant à genoux, je me mis à prier. Je sortis avec les autres, bien ému, bien troublé et fermement résolu de me confesser et de changer de vie. La nuit se passa dans les mêmes résolutions, je ne pus dormir, j'étais trop préoccupé de tout ce que j'avais entendu et vu. Je n'y tenais plus, et j'attendais avec impatience le moment de me débarrasser du poids énorme qui oppressait mon âme. Enfin, j'eus ce bonheur, je pus me décharger près de vous, et bien que ma confession paraissant difficile à faire, à peine l'eus-je commencée que Marie fit le reste, en j'étais dans ses mains. Le lendemain je pus m'unir à mon Dieu par la sainte communion, et dans ce moment solennel, le plus beau de ma vie, je lui jurai de lui rester fidèle jusqu'à la fin de mes jours. Et afin d'être à l'abri des occasions qui me furent si funestes, mon intention est de me retirer dans un lieu de retraite, où j'espère, avec la grâce de Dieu et le secours de Marie, travailler uniquement à mon salut, expier tous mes crimes, et chanter avec vous, pendant toute l'éternité, les miséricordes du Fils et de la mère, parce que vous aurez fléchi la justice divine en ma faveur, et que la miséricordieuse Marie m'aura rendu tous mes droits au céleste héritage.

« Veillez, s'il vous plaît, monsieur le Doyen, solliciter ma persévérance ; recommandez-moi instamment aux prières de vos associés. Je le leur rendrai, et Dieu les en récompensera.

« Recevez, je vous prie, monsieur le Doyen, l'expression de ma gratitude et de mon profond respect.

Votre très-humble et très-obéissant -erviteur, ....»

Nous sommes tous fragiles, mais n'en croyez pas de plus fragile que vous même.

M. DE J.-C.

BULLETIN.

Dimanches d'octobre dédiés à MARIE.—L'abbé Joyer.—L'abbé Chiniquy.—Bénédiction de la première pierre de la cathédrale de Philadelphie.—Restes de cadavre trouvés.—Disette et émeutes en Irlande.—Massacre de Mgr. Epalle, vicaire apostolique de la Mélanésie et de Micronésie.—Mgr. Poppalicio.—Mgr. Batuffi.—Hospice de Capucins à Munich.

—Si le mois de mai est dédié à Marie ; le mois d'octobre peut lui être comparé par ses dimanches qui lui sont consacrés sous le rit de double-majeur, par des solennités qui doivent réveiller notre foi et notre amour envers la Reine du ciel. Le premier dimanche est la solennité du St. Rosaire ; le second, la fête de la maternité de la B. V. Marie ; le troisième, Notre-Dame de la Victoire ; le quatrième, la Pureté de la B. V. Marie. Pour entrer dans cet esprit de l'Eglise, qui veut que nous n'oublions pas de nous placer sous la protection de cette bonne Mère, nous donnerons à nos lecteurs quelques faits édifiants, tirés des *Annales de l'Archiconfrérie*. Ces traits ne manqueront pas d'animer la dévotion des fidèles, et d'exciter la confiance des pécheurs qui ont pour ainsi dire déjà perdu toute espérance.

—L'abbé Joyer, vénérable vieillard âgé de 83 ans, est venu se reposer de ses travaux apostoliques à l'Hospice St. Joseph ; ce respectable prêtre, si bien connu par son zèle dans les missions du golfe, et dans plusieurs cures, qu'il a desservies successivement en Canada, pendant près de cinquante ans, est une précieuse relique échappée à la révolution française, pendant laquelle, il a exposé sa vie au plus fort de la tourmente, pour secourir le petit nombre de ceux, qui n'ayant point oublié la loi de leur Dieu, refusaient comme Tobie, de sacrifier au veau d'or, ou plutôt, à la Déesse de la raï-en. La manière dont il a administré, plusieurs fois, les sacrements à ces chrétiens que la guillotine incessamment frappante, menaçait de tous côtés donnerait matière à d'édifiantes et curieuses épiques. L'abbé Joyer aura soixante ans de prêtrise le 24 de mars prochain.

—M. l'abbé Chiniquy est arrivé en cette ville, mercredi dernier ; ce prêtre zélé, célèbre par ses missions dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec et par son Manuel sur la tempérance est sur le point d'entrer au noviciat des RR. PP. Oblats. Il abandonne une des plus belles et des plus avantageuses paroisses de ce diocèse pour entrer dans un ordre pauvre et qui ne lui offrira que des travaux pénibles ; la gloire de Dieu et le salut des âmes ont pu seuls lui dicter ce choix. Avant que d'entrer en son noviciat, il veut laisser à ses compatriotes un second témoignage de sa bienveillance envers eux, en leur donnant une seconde édition de son Manuel de tempérance. Cette édition est bien augmentée et beaucoup plus soignée que la première. Elle pourra être mise entre les mains de tous les enfants des écoles, vû son prix modique ; elle doit influer plus sur la génération

à venir que sur la présente, c'est ce qui fait qu'on insiste à en faire un livre élémentaire ; pour cette raison la typographie en sera soignée avec une extrême attention.

Mgr. de Montréal a accordé à M. l'abbé Chiniquy une magnifique approbation de son Manuel, nous la donnons ici, elle fera connaître quel prix notre vénérable évêque attachait à un ouvrage qui doit réformer les mœurs d'une grande partie des habitants de ce pays.

IGNACE BOURGET, EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Nous avons vu et approuvé un excellent ouvrage, intitulé : MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE. Nous en recommandons la lecture à tous les fidèles de notre diocèse, qui y trouveront de puissants motifs de se préserver du vice si détestable de l'ivrognerie.

C'est la dernière recommandation que Nous leur faisons en partant pour la ville sainte, et le dernier acte que Nous signons comme un témoignage de l'ardent désir que Nous avons de voir régner en tous lieux la belle et sainte vertu de sobriété.

Donné à Montréal, le 29 septembre 1846.

† IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

—Dimanche, le 13 septembre, Mgr. Kenrick a béni la première pierre de sa nouvelle église cathédrale de St. Pierre et St. Paul, à Philadelphie ; il n'y avait pas moins de 10,000 personnes à cette auguste et pompeuse cérémonie ; la collecte a été de \$1,100. Outre cela plusieurs personnes ont donné \$1000 pour leur contribution. C'est le désir de l'évêque que cet édifice ne soit élevé que par les dons volontaires des personnes généreuses.

—D'après la *Gazette des Trois-Rivières*, les restes du corps, ou plutôt les os d'un étranger du nom de Samuel H. Nye, habitant de Norwich, Vermont, ont été trouvés dans les bois de Champlain et de Ste. Geneviève ; il est probable que cet homme a été dévoré par un ours, comme ses vêtements étaient épars çà et là, et qu'on a trouvé du fumier d'ours auprès. D'après des papiers que cet homme avait sur lui, il a un fils dans l'armée du Mexique.

En Irlande, la disette va toujours en augmentant ; il y a en des émeutes en différentes places, où le peuple n'a pu avoir de l'emploi ; à Ballinadee, trois ou quatre cents paysans se sont mis en frais d'emmenner du bétail ; les dragons ont été obligé de faire des patrouilles dans les environs pour dissiper les émeutiers.

—Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le meurtre d'un évêque dans la Nouvelle-Zélande, mais nous n'avions pas donné son nom que nous ignorions alors ; nous donnons aujourd'hui le récit de cette triste aventure d'après le journal de Sidney, cité par l'*Univers* :

« Mardi, 16 décembre 1845, dit un rapport du capitaine Richard, goélette *Marian-Watson*, à sept heures et demie du matin, Monseigneur Epalle, messieurs Frémont et Chaurain, ainsi qu'un frère laïque, descendirent du navire et se mirent dans la chaloupe, ayant avec eux le second et quatre matelots. Leur dessein était de voir s'ils trouveraient dans cette île un lieu convenable pour s'y fixer, comme ils l'avaient fait, deux jours auparavant, dans l'île d'Isabelle. Vers dix heures et demie, la chaloupe revint au navire avec trois personnes grièvement blessées par les sauvages qui avaient attaqué nos gens. On porta Monseigneur sur le pont ; on examina ses blessures, et M. Guior assura qu'il n'y avait pas moyen de le sauver. Il avait quatre grandes blessures à la tête, qui toutes pénétraient le crâne, de manière à laisser le cerveau à découvert. M. Frémont avait reçu deux blessures et le second une ; elles semblaient avoir été faites avec un tomawack (casse-tête). C'est M. Chaurain, le secrétaire de l'évêque, qui m'a donné les détails de cette triste affaire.

« En débarquant, ils virent des sauvages tout armés. L'un d'eux, qui paraissait être le chef, vint à la chaloupe et voulait avoir l'anneau de Monseigneur. Le second et nos marins débarquèrent aussi et se promenaient sur le rivage. Les sauvages, qui sortaient d'un buisson, s'avançaient toujours vers la chaloupe. Le chef demanda un tomawack, que le second lui livra, par la crainte que ce chef lui inspirait. Mais les sauvages s'étaient rassemblés autour de l'embarcation, et observaient avec curiosité nos armes à feu. Il paraît que personne ne s'était aperçu qu'ils étaient vêtus et peints comme le sont, pour

l'ordinaire, les naturels quand ils vont à la guerre. Le premier signal qu'on eut fut un cri jeté par l'évêque, et en même temps les sauvages sortirent du buisson en poussant des hurlemens. L'évêque tomba au second coup qu'il reçut, il était alors environné de trois ou quatre naturels. M. Frémont et le second se sauvèrent vers l'eau ; et sans un coup de pistolet qui fut tiré de la chaloupe, ils auraient subi le même sort. M. Chaurain se fraya vaillamment un chemin à coups de pierre au travers de cette troupe de sauvages, et atteignit l'embarcation, où il saisit un sabre. Il revint, au péril de sa vie, au secours de son évêque, que les sauvages traînaient sur la grève en lui arrachant ses habits, lorsqu'à un second coup de mousquet et de pistolet, qui furent tirés de la chaloupe, ils prirent tous la fuite et se retirèrent dans le buisson. Il paraît que ces sauvages connaissent l'usage des armes à feu, ce qu'ils nous donnèrent à comprendre par les efforts qu'ils firent, à un signal donné pour renverser la chaloupe, pendant que d'autres cherchaient à mouiller les armes en jetant dessus l'eau de la mer. Mgr. Epalle mourut à quatre heures de l'après midi, le vendredi 19 décembre, sans avoir recouvré ni la parole ni la connaissance, à partir du moment qu'on l'avait rapporté dans la chaloupe. Samedi, 20 décembre, à cinq heures du matin, nous descendîmes tous du navire, et nous enterrâmes le corps vers six heures. Le tombeau est près d'un lieu marqué *débarcadère* sur les cartes françaises, d'un côté le point le plus saillant du port Astrolabe, de l'autre le point le plus élevé du cap Prieto, sur l'île Isabelle. Sur une des petites pierres du tombeau on a gravé :

« Ici reposent les dépouilles mortelles de Jean-Baptiste Epalle, évêque de Sion, vicaire-apostolique de Mélanésie et de Micronésie. »

« Mgr. Jean-Baptiste Epalle, évêque de Sion, était né à Marthes (Loire), diocèse de Lyon. Entré jeune dans la société des Pères Maristes, qui se dévouent à l'évangélisation des sauvages d'Australie, il fut pendant plusieurs années le compagnon de Mgr. Pompallier, évêque de Maronée, résident à la Nouvelle-Zélande. Etant venu en Europe en 1814 pour réclamer des secours pour ces missions nécessaires, il se rendit à Rome, où il fut sacré évêque de Sion *in partibus*, et chargé de prêcher la foi dans les îles de la Mélanésie et de la Micronésie. On comprend assez que pour un semblable diocèse la mitre est une couronne d'épines.

« Mgr. Epalle revint en France avant son départ pour sa nouvelle mission. C'était un homme jeune encore, âgé de 35 ans environ, d'une douceur et d'une aménité égale à son zèle. Du reste, il ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait dans ces parages inhospitaliers peuplés de cannibales, et où l'on ne peut guère planter la foi et la civilisation qu'au moyen du sang des premiers missionnaires. Il le disait ouvertement, et en faisant ses adieux à ses amis de France, il leur annonçait la prochaine nouvelle de son trépas. Puisse ce sang d'un saint évêque être une semence de vie pour ces pauvres peuples ensevelis dans les ténèbres, décimés par la misère, les guerres et l'anthropophagie ! »

— Mgr. Pompallier, évêque de Maronée et vicaire-apostolique de la Nouvelle-Zélande, où il réside depuis plusieurs années, est arrivé à Marseille. Cet illustre prélat, qui a déployé un si beau caractère pendant les troubles qui ont agité cette île, et dont l'attitude et le noble langage en présence du gouvernement anglais ont mérité les éloges sans réserve du gouvernement et de la presse française, après s'être arrêté quelques jours à Marseille, où il a prêché dans plusieurs églises, est parti presque immédiatement pour Rome, où il va présenter au nouveau Pape ses hommages et l'exposé de ses travaux apostoliques.

— Mgr. Batuffi, archevêque de Pirgi, secrétaire de la congrégation des évêques et prêtres réguliers, avantageusement connu par sa mission dans la Nouvelle-Grenade, où il a séjourné plusieurs années comme internonce, a été nommé par le Pape évêque d'Inola, évêché administré par le Pape actuel jusqu'au moment de son avènement au St. Siège. Probablement ce prélat sera décoré de la pourpre.

— En dépit des déclamations des princes de Wrede et d'Ettingen contre les institutions monastiques, la piété bavaroise se réjouit de voir construire à Munich un hospice de Capucins, dont les religieux auront à desservir la chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs, pour le

culte de laquelle les populations catholiques professent une dévotion toute particulière.

P. S.— Nous arrêtons la presse pour annoncer le décès de Messire Urbain Orfroi, curé de St. Valier, décédé le 9 du courant à l'âge de 30 ans et 10 mois. M. Orfroi était né à Laflèche, diocèse d'Angers en 1766, il fut ordonné prêtre en 1790, au fort de la Révolution, il émigra en Angleterre en 1792, et vint en 1796, en Canada où il a exercé le saint ministère pendant 30 ans ; d'abord à St. Laurent, île de Montréal, puis à la Pointe du Lac, à la Baie des Chaleurs, à St. François, aux Trois-Rivières et finalement à St. Valier, partout avec un zèle et une charité qui lui attirèrent l'estime et la considération de ceux qui l'ont connu. Il appartenait à la société de trois messes.

*Erratum.*— Dans notre dernier numéro, en parlant de la guérison de Mlle. L. Provencher nous avons écrit, docteur *Caldwell* ; il fallait mettre, docteur *Cadwell*.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— On se souvient que plusieurs demandes et projets relatifs à l'établissement des chemins de fer dans les États pontificaux, furent présentés au Pape Pie IX, dès les premiers jours de son règne. Sa Sainteté s'empressa de nommer une commission consultative chargée d'examiner ces divers projets sous le double rapport de l'utilité publique et des intérêts privés. Cette commission fut composée des membres les plus distingués de la prélature romaine, Mgr. Roberti, auditeur général de la chambre apostolique ; Mgr. Marrini, gouverneur de Rome ; Mgr. Antonelli, trésorier-général ; et Mgr. Grassellini, doyen des clercs de la chambre, lequel fut chargé des fonctions de secrétaire. Sa Sainteté a la pensée d'adjoindre à cette commission quelques-uns des personnages laïques qui, par le rang élevé de leurs familles et par des connaissances spéciales, peuvent prêter un utile concours à l'examen de ces difficiles questions. Elle a déjà fait choix du duc de Rignano, l'un des hommes les plus éclairés de la noblesse de Rome. *Ami de la Rel.*

— Mme. la duchesse de Fleury, qui vivait depuis plusieurs années à Rome dans la pratique des bonnes œuvres et des pieux devoirs d'une vie toute chrétienne, vient de terminer par une sainte mort une carrière que son grand âge rendait moins vénérable encore que ses hautes vertus. Elle s'est endormie doucement, sans souffrance et sans agonie, dans la paix du Seigneur, âgée de 81 ans, le jour même de la solennité de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Elle était veuve du duc de Fleury, pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII. En payant un juste tribut de regret à sa mémoire, le *Diario* s'exprime ainsi : « Elle avait conservé dans son âge avancé une admirable sérénité d'esprit et une angélique douceur de caractère. La paix de son âme était le fruit de sa profonde piété. Ses obsèques ont eu lieu à Albano, où elle est décédée, avec toute la pompe et les honneurs dus à son rang ; mais les bénédictions et les larmes des pauvres sont le plus bel hommage rendu à sa mémoire. »

— Sa Sainteté a daigné conférer à Son Éminence le cardinal Amat de Saint-Philippe, le protectorat de la commune de Saint-Laurent-des-Champs, dans la légation d'Urbino et Pesaro.

## FRANCE.

— Les membres du tribunal ecclésiastique nommé en vertu des lettres remissoriales de S. S. Grégoire XVI, d'auguste mémoire, à Mgr. l'archevêque de Toulouse, pour procéder à l'instruction du procès de l'édification de la vénérable Germaine, se sont transportés mardi dernier dans le village de Pibrac, pour procéder, aux termes du tombeau et des précieux restes de la servante de Dieu. Les postulateurs de la cause, les deux notaires ecclésiastiques, et deux médecins de la ville s'étaient réunis aux membres du tribunal. On a procédé à l'audition de plusieurs témoins habitant depuis longues années le village de Pibrac, sur l'identité du corps de la vénérable, et sur ce qu'ils savaient de son état depuis l'année 1793, de fatale mémoire. Des procès-verbaux authentiques rédigés par ordre de Mgr. de Colbert en 1700, et signés par des médecins de Toulouse, attestent l'état antérieur des vénérables restes de la pieuse Germaine.

Si nos informations, comme nous devons le croire, sont exactes, il serait constant qu'en 1793 le corps de Germaine Cousin aurait été inhumé avec le plus grand respect dans la sacristie même de l'église, pour être soustrait à l'impudicité ou au vandalisme de quelques révolutionnaires étrangers à la localité, qui avaient de sinistres projets sur l'église de Pibrac ; ce précieux trésor fut dérobé à leur sacrilège rapacité ; ils ne purent que partager la bière en plomb, qui recelait le corps, et d'où on l'avait extrait. D'autres ont rapporté, assure-t-on, que quelques uns de ces révolutionnaires avaient trouvé le corps et l'avaient arrosé avec de l'eau de chaux. Plus tard, le corps de la vénérable fut reconnu, et son état juridiquement constaté par un délégué ecclésiastique intrus. C'est à cette époque que l'on fait remonter la perte de la main gauche de la pieuse Germaine, qui n'a pu être retrouvée. Depuis, le corps avait été conservé dans la sacristie d'où il a été transporté, il y a deux ans, à l'époque du procès de son culte, dans un tombeau hors de l'église, mais contigu à l'église, d'où il ne sera retiré que pour recevoir le culte

public, décrété par l'Eglise aux serviteurs de Dieu qui, à un degré héroïque, ont pratiqué les vertus chrétiennes.

C'est dans ce tombeau qu'en présence des membres du tribunal, les médecins-jurés ont procédé à la visite du corps de la vénérable; extrait de l'ancienne bière en bois qui n'était religieusement conservée, il a été déposé sur une grande table élevée, recouverte d'une étoffe blanche, nu, dépouillé de saires et de bandelettes, il a été soumis à l'examen anatomique des hommes de l'art, qui ont dressé un procès-verbal des plus détaillés de l'état de conservation de toutes les parties du corps. L'audition des témoins, et cette visite du tombeau des serviteurs de Dieu déclarés vénérables, sont ordonnés par un décret d'Urban VIII; notre tribunal, dont la sagesse et les lumières ont été appréciées à Rome dans l'examen des pièces déjà envoyées, faisant partie du procès apostolique, s'est rigoureusement conformé aux décisions de ce pontife, et procès-verbal de l'audition des témoins et de l'examen des médecins a été dressé par les notaires apostoliques, pour être réunis aux pièces du procès de vertus *in specie* de la vénérable Germaine.

*Ami de la Religion.*

—Une autre cause de béatification occupe en ce moment la congrégation des Rites: c'est le procès de la vénérable Marie Alacoque, religieuse de la Visitation. Cette congrégation est appelée à émettre son jugement le 11 de ce mois. En conséquence, nous sommes invités à annoncer que Mgr. l'archevêque, se rendant aux vœux qui lui ont été exprimés par la digne supérieure de ce couvent, a permis que, le 9, 10 et 11 de ce mois, le saint Sacrement fût exposé dans l'Eglise de la Visitation, rue de la Fonderie, à l'effet d'obtenir de Dieu qu'il éclaire les juges du tribunal sacré, et qu'il daigne amener à une heureuse fin le procès de canonisation de la vénérable Alacoque. A cette occasion, il y aura le soir sermon et salut solennel dans l'église de la Visitation, aux trois jours indiqués plus haut.

*Ami de la Religion.*

#### ANGLETERRE.

##### Correspondance particulière.

Permettez-moi, M. le rédacteur, de communiquer à vos lecteurs un fait dont j'ai été témoin pendant mon séjour en Angleterre; il leur fera connaître, mieux que tout ce que je pourrais dire, la nature et la force du mouvement religieux qui s'opère dans ce pays.

A peine quelques années se sont écoulées depuis l'époque où les prédicateurs anglais ne tarissaient pas sur l'imaginable tableau qu'ils traçaient, des infâmes superstitions de la prostituée, de la Babylone moderne. Ainsi appelaient-ils vous le savez, la sainte Eglise de Rome que nous vénérons comme notre mère. Aujourd'hui, non-seulement de semblables sermons ne sont plus à la mode, non-seulement ils ne seraient plus du goût des auditeurs, mais encore les ministres anglais ne se les permettraient pas sans dangers. Je vais en citer une preuve.

Une des plus ferventes protestantes, miss Rambo-town, fille d'un membre du parlement, avait été en vain sollicitée par quelques-unes de ses amies, pieuses et saintes filles qui s'étaient faites les apôtres du catholicisme; elle avait même résisté aux conseils de la plus impérieuse des passions. Vainement M. Riley, qu'elle aimait, l'avait engagée à embrasser la religion qu'il professe lui-même; elle était restée sourde à toutes les sollicitations, et le jeune homme, bien convaincu que sa fiancée était décidée à vivre et à mourir dans le sein du protestantisme, avait fini par ne plus écouter que l'entraînement de son cœur, et un mariage mixte avait uni leurs destinées.

Les années s'étaient succédées sans apporter de changement dans la foi des deux époux, qui, par un consentement tacite, s'étaient abstenus de tout esprit de prosélytisme, de tout acte contre la religion que chacun d'eux professait avec ardeur.

Dernièrement, miss Riley assistait au sermon dans l'église de Windsor. Le prédicateur, protestant forcené, en revint aux argumens d'un autre âge, il s'égarait en de violentes injures prodiguées à l'Eglise romaine et aux catholiques. Miss Riley éprouva le dégoût le plus complet pour ces réclamations; elle s'irrita d'entendre des calomnies dont la fausseté lui est connue; puis la grâce parla à son cœur, elle sort en disant à ses amies: "Ce ministre a cru nous affermir dans le protestantisme; il s'est trompé. Je connais beaucoup de catholiques; mon mari même professe cette religion; je suis accoutumée à admirer leurs vertus mieux que personne. Je puis vous assurer que toute cette diatribe que nous venons d'entendre n'est qu'une infâme calomnie. Croyez-moi donc, il faut être bien faible pour avoir recours à de semblables moyens. Oui, ce ministre vient de m'ouvrir les yeux: je suis entrée bonne protestante dans ce temple, et j'en sors catholique de cœur et décidée à me faire instruire."

Elle l'a fait comme elle l'a dit. Cinq de ses amies ont été entraînées par elle à suivre son exemple, et les injures prodiguées à l'Eglise de Rome lui ont ainsi donné six enfans dévoués.

Ah! l'Eglise que nous vénérons est bien la fille et l'épouse de ce divin Crucifié qui l'engendrait au milieu des injures et des sarcasmes dont il avait été poursuivi jusque sur le Calvaire.

L'abbé A de F.

#### SUISSE.

Mission de l'Indoustan.—Appel à la Charité Chrétienne.—Le R. P. Anastase Hartmann, Capucin de la province suisse, sacré évêque de Derbe, le 15 mars 1846, et vicaire-apostolique de Patna dans l'Indoustan, s'adresse, par une lettre en date du 13 avril, à ses amis et à ses compatriotes de la Suisse, qu'il a quittés au mois de septembre 1841 pour se vouer au pénible

ministère des missions étrangères. Il leur expose dans cette lettre les nombreux besoins de sa nouvelle mission, en les priant de venir à son secours et par leur prières et par des subsides pécuniaires.

Il fut un tems où la mission de Patna était florissante; mais le manque d'ouvriers apostoliques et de moyens matériels pour la soutenir, obligea la Congrégation de la Propagande de l'abandonner presque entièrement; en sorte que Mgr. le vicaire apostolique, qui vient d'y être envoyé, est obligé de rebâtir l'église qui tombe en ruines et de réparer le presbytère qui doit recevoir les nouveaux missionnaires. Il voit en même tems l'urgente nécessité de créer une école pour les garçons et une pour les filles, à l'effet de former la jeunesse indigène; parce que c'est principalement sur l'éducation de la jeunesse, dit-il, que le zèle du missionnaire doit s'exercer pour assurer à la religion chrétienne des progrès plus certains et plus durables.

Le pieux missionnaire sent au-si un autre besoin non moins impérieux; c'est celui d'établir un hospice qui serait en même tems une maison de travail, afin d'arracher par ce moyen à la démoralisation et au crime les nombreuses victimes que l'oisiveté et la misère entraînent chaque jour.

Mgr. Hartmann prie ses confrères, les Capucins de la Suisse, et ceux d'entre MM. les curés qui s'intéressent à lui et à son œuvre, de recevoir les dons qui leur parviendront, pour les faire tenir ensuite au R. P. Provincial des Capucins de la Suisse.

Nous désirons bien vivement que cet appel ait un heureux succès.

*Ami de la Religion.*

#### PRUSSE.

—Une controverse remarquable va s'ouvrir en Prusse entre deux nouveaux journaux, sur le terrain religieux. A dater du 1er octobre, une espèce de Gazette d'Etat, bien que simplement intitulée *Gazette allemande*, doit paraître à Berlin, en même tems qu'une feuille rigoureusement catholique doit voir le jour à Cologne. Les deux écrits périodiques se promettent un combat loyal en matière de principes, sans aucune acception de personnes. La rédaction du journal protestant est confiée à M. Lohbauer, ci-devant rédacteur de la *Vedette de Wurtemberg*, puis professeur des sciences militaires à Bernie; la feuille catholique aura pour rédacteur en chef, le docteur Cunkmann, de la province de Münster, d'une orthodoxie bien reconnue. Des noms célèbres en littérature et en controverse se sont adjoints à la rédaction des deux feuilles, de sorte que l'on peut enfin espérer de voir s'ouvrir en Prusse une arène où de francs et puissans antagonistes se combattront, non à armes égales, car l'erreur n'a joint des armes aussi fortement trempées que celles de la vérité, mais au moins à armes également loyales.

*Ami de la Religion.*

#### BELGIQUE.

—M. l'abbé Destrebecq remplissait dignement les fonctions de principal à l'Athénée de Tournay, où il avait été placé par son évêque, conformément à une convention conclue entre le prélat et le conseil communal. Le libéralisme tournaisien a si bien fait, que le conseil n'a pas respecté cette convention, et que le chef du diocèse, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, s'est vu finalement obligé de retirer de l'établissement M. Destrebecq, de même que l'ecclésiastique qui y remplissait les fonctions d'aumônier.

#### ÉTATS-UNIS.

—La société de missionnaires de l'ordre de Saint-Benoit qui se rend aux Etats-Unis pour y former le premier monastère bénédictin, se compose de son chef et fondateur, le P. Boniface Wimmer, du P. Maximilien Gaërtner, de deux théologiens, de quatre scolastiques et vingt-cinq artisans. Elle a dû partir pour sa destination, Saint-Joseph en Pensylvanie, le samedi 25 juillet. La veille, ces ouvriers évangéliques s'étaient réunis pour un office solennel, célébré par Mgr. de Reisch, coadjuteur de Munich, pour appeler la bénédiction divine sur leur sainte entreprise. *Ami de la Religion.*

#### NOUVELLES DIVERSES.

##### CANADA.

—La *Minerve* d'hier soir nous raconte comment M. A. B. Papineau, de St. Martin, traduit devant les magistrats de Terrebonne, a été condamné à 5 piastres d'amende pour avoir voulu résister à l'exécution de la loi des écoles! Ce qui aggrava la faute c'est que M. Papineau est lui-même magistrat chargé d'exécuter la loi.

—Les contrats pour une partie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique ont été adjugés samedi dernier à MM. Black etc. Cie, contracteurs sur les canaux de La Chine et de Beauharnais. Ces MM. nous dit-on, sont associés avec une maison puissante de New-York. La partie du chemin adjugée est celle d'ici à St. Hyacinthe. Les travaux commencent en Octobre. Il faut espérer qu'il y aura une grande cérémonie pour l'ouverture. *Revue Canadienne.*

*Vol de grand chemin.*—Hier soir entre 5 et 6 heures M. Evans qui faisait le tour de la montagne en voiture avec une dame fut arrêté par deux brigands, qui, armés de pistolets lui firent l'arçienne sommation qui résonne si mal aux oreilles du voyageur: la bourse ou la vie! M. Evans offrit un billet de 4 piastres qu'il avait sur lui, mais les voleurs ne furent pas satisfaits. Il se mirent en devoir de lui arracher une superbe montre qu'il portait. M. Evans sauta hors de la voiture pour se défendre de ses deux adversaires, et un coup de pistolet fut tiré sur lui, mais heureusement sans effet. Il est difficile de dire quel aurait été le résultat de la lutte qui s'était engagée entre M.

Evans et ses deux adversaires, si un individu qui passait par là ne fut intervenu. Les deux voleurs prirent la fuite comme de raison, laissant M. Evans avec de graves blessures à la tête. La police qui fut informée de ce qui venait de se passer se rendit immédiatement sur les lieux en deux détachements, l'un par le chemin de Mille-End et l'autre par celui de la Côte des Neiges, mais toutes les recherches faites dans la montagne furent inutiles. Les brigands avaient sans doute pris la fuite dans une autre direction.

#### Aurora.

**Fausse Monnaie.**— Il circule en ville, dans ce moment, une grande quantité de pièces de 50, de 25, de 12 et de 6 sous, fabriquées tout simplement avec du fer blanc et portant l'empreinte des pièces espagnoles. Cette fausse monnaie est surtout répandue dans les environs de New-York, où elle est colportée par les marchands forains. Elle est distribuée dans la ville par les conducteurs d'omnibus et les petits débitants de fruits. La population ouvrière a beaucoup à souffrir de cette circulation et nous croyons devoir nous faire l'écho de nos confrères en signalant le mal à nos lecteurs.

#### Aurora.

— Un incendie a éclaté dimanche dernier dans la fonderie de J. Gartsborn et compagnie à Dundas (Haut-Canada) et a détruit ce vaste établissement auquel la ville devait une grande part de sa prospérité. On estime la perte de £6000 à £7000, dont £1000 seulement couvertes par des assurances. Plus de cent ouvriers se trouvent sans emploi, et beaucoup d'entre eux ont perdu des caisses d'outils évaluées de £10 à £15.

#### Canadien.

— Le sucre s'importe maintenant au Détroit, par le Mississipi, à 6 sous et demi (américains) la livre. Il en entre, par cette voie, de grandes quantités dans le Haut-Canada.

#### Idem.

— On dit qu'il a été reçu au bureau de la police des informations qui pourraient conduire à la découverte de la personne ou des personnes qui, dans l'automne de 1837, volèrent la malle allant de Québec à Woodstock. Il a été fait une déposition qui implique un riche habitant d'une paroisse près de Québec. Il y avait dans la malle volée une remise de £300 à sir H. Caldwell, qui pour suivit le département des postes, mais fut débouté.

#### Idem.

— On a retrouvé le corps de l'infortuné M. Haig, aspirant à bord du *Vindicte*, qui s'est noyé dans votre port. Il a été enterré aujourd'hui à 3 heures, avec les honneurs militaires.

On a aussi trouvé à l'Anse des Mères le corps de Joseph Vézina, charretier, qui avait disparu, il y a quelques jours.

#### Idem.

**Singulier effet de la foudre.**— Avant-hier après-midi, sur les 3 heures, le tonnerre tomba, dans la ville de Beauport, sur la maison du docteur Girard, dont il brisa la couverture des deux côtés, entra dans l'apothicaire, frappa le docteur qui s'y trouvait, et brisa plusieurs fioles. Le docteur perdit connaissance, et lorsqu'il revint à lui, il demanda ce qui s'était passé, n'en ayant aucun souvenir. Il n'a point eu de mal.

#### Idem.

— Lord Elgin ne s'embarquera, dit-on, pour le Canada que sur le paquebot du 4 novembre. Au départ du dernier paquebot, il voyageait en Écosse. Suivant une correspondance de Londres, adressée à la Gazette de Québec, le motif du voyage que Sa Seigneurie fait dans son pays natal, avant de venir prendre possession du gouvernement général de ces provinces, serait d'éviter une transition trop soudaine du climat d'été de la Jamaïque au climat d'hiver du Canada. D'un autre côté, le *Morning Courier* de Montréal dit tenir d'une source privée que le vrai motif du retard que lord Elgin met à s'embarquer pour ce pays est que Sa Seigneurie est sur le point de se marier, et que les arrangements ne pouvaient pas être faits à temps pour son départ avec la dernière malle.

#### Idem.

— Le corps du nommé Victorique Fortier, qui s'est noyé il y a quelques jours vis-à-vis de cette ville, a été retrouvé avant-hier près de l'endroit où l'accident est arrivé.

*Gazette des Trois-Rivières.*

**Incendie.**— Nous n'apprenons de toutes parts que des désastres causés par le feu. L'autre jour le télégraphe électrique nous annonçait un grand incendie à Buffalo; aujourd'hui d'Oswego, de Boston, de Kennebec nous recevons des nouvelles du même genre. A Philadelphie, 22 maisons ont été consumées avant-hier, mardi, laissant 80 familles pauvres sans asile. Le même soir, à New-York même, la maison No. 89 dans Water street, a été presque entièrement dévorée par les flammes; elle était occupée par un magasin de porcelaines et par les bureaux d'un agent maritime dont heureusement les papiers ont pu être sauvés. La perte est, dit-on, fort considérable. Voilà un automne d'un triste augure pour l'hiver. *Cour. E. U.*

**Exhibitions des sociétés d'agriculture.**— Nous sommes à l'époque de ces exhibitions. Depuis quelques semaines elles se succèdent sur tous les points du pays. Celle d'Huntington a été très considérable. Celle de Montréal, qui a eu lieu hier au marché St. Laurent était magnifique; les animaux en grand nombre et de bien belle apparence, surtout les cochons et les moutons les bœufs de MM. Hays et Savary ont été beaucoup admirés. Nous sommes bien aise de voir les Canadiens prendre part à ces exhibitions. Rien ne peut plus avancer les intérêts agricoles qu'une légitime concurrence entre les agriculteurs.

**Chemin de Fer de Québec à Halifax.**— Le certain des colonies, Lord Grey, a invité à Sir Allen Ne Nab, et M. Young, que le gouvernement avait nommé un nouvel ingénieur, le capt. J. H. Pipon avec une compagnie de travailleurs pour pousser l'examen des lieux. Le capt. Robinson et ses hommes qui avaient reçu l'ordre de retourner en Angleterre, ont reçu con-

tre-ordre leur enjoignant de se joindre au capt. Pipon, et de travailler avec lui.

**Effet de la liberté du commerce.**— Le revenu des douanes à Liverpool qui ne passait jamais 7 à 8000 louis par jour s'élève maintenant de £13 à £14,000.

#### PORTUGAL.

— Des lettres reçues des frontières annoncent que des factieux se nommant guerrilhos ont élevé l'étendard de la révolte aux environs de Braga, et ont proclamé dona Maria reine absolue. Quelques troupes parties de Braga ont mis en fuite les rebelles; mais ceux-ci sont revenus à la charge et ont forcé les troupes de se retirer jusqu'à Chaves, et de s'y enfermer. Bien qu'on ne fixe pas le nombre des rebelles, ce fait indique qu'il est assez élevé. Suivant les mêmes lettres, la province de Traos-Montés continue à manifester des dispositions hostiles au gouvernement.

#### ANGLETERRE.

— Parmi les incidents du voyage de Sa Majesté à l'île de Guernesey, sont les suivants; quand la reine et le prince Albert étaient à terre, le petit prince des Galles prit une grande arguille; ne pouvant la tirer de l'étau, il appela à son aide quelqu'un de l'équipage. La reine apprenant cet exploit, ordonna que l'arguille fut servie au dîner. En se rendant à la citadelle, M. Draper un des constables spéciaux tomba et une des roues de la voiture de S. M. passa sur son corps; M. Draper, cependant, se montra élastique et souple au service royal, car il se releva aussitôt sans avoir éprouvé le moindre inconvénient.

— Il a été affrété en Angleterre 250 navires à destination de la mer Noire, et de la Méditerranée, du Portugal, des États-Unis et même de la Patagonie, pour aller chercher du maïs. Tous ces bâtimens feront leur retour en Irlande, où la récolte des pommes de terre est tout à fait perdue.

— On lit dans le *Courrier du Havre*:

« Il n'est arrivé en Angleterre, cette année, que quatre bâtimens venant de la pêche de la baleine dans le Sud; ils n'ont pas apporté 400 tonneaux d'huile entre eux quatre. C'est une perte de 500,000 fr. pour les armateurs, qui paraissent vouloir renoncer à ce commerce. Tant pour les besoins des manufactures que pour ceux de la consommation, l'Angleterre devra désormais s'adresser aux États-Unis pour les huiles de baleines. »

Le testament de Marie-Anne Johnson, célibataire, demeurant, de son vivant à Hampstead, a été revêtu du sceau de la cour privilégiée de Cantorbéry. Sa fortune est de 25,000 liv. sterl. Dans le testament, se trouvent les clauses suivantes:

« Je donne à mon chien noir, Cado, une pension viagère de 30 liv. st. (750 fr.) sa vie durant, payable tous les six mois; à chacun des chats, Blacky, Jemmy et Tom, je lègue une pension de 10 liv. (250 fr.), payable de six mois en six mois; Marguerite Poisson et Henriette Holly, des vieilles domestiques de ma mère, prendront soin du chien et des chats. »

A propos de ce testament surgit, dit le *Globe*, la question de savoir si le droit de 10 pour 100 qui, d'habitude, grève les legs faits à des évangélistes (n'étant pas du sang de la testatrice) pesera sur les legs faits à ces intéressés animaux. On pense que non, attendu que l'acte des droits sur les legs, ne dit rien des legs faits aux chiens et aux chats.

#### HUGUES LE DESPENSIER.

##### I

#### LA PRISE D'ARMES.

Il n'est personne qui, descendant le cours de l'Orne en bateau à vapeur, n'ait été frappé de la beauté des sites qui présentent les deux rives depuis la ville de Caen jusqu'à la mer. A droite, sur le haut d'une colline en pente douce, on aperçoit deux tours massives reliées par un portail qui laisse passer le jour sous son pesant archaïen. Un pont de pierre a remplacé l'ancien pont-levis et enjambe les larges douves du château; tout autour, des haüfs d'une espèce colossale, orgueil de la basse-Normandie, paissent, ensevelis jusqu'au ventre, dans l'herbe nourricière. Si vous dirigez vos pas vers ces ruines blanchies, quand elles sont éclairées par la lune, le spectacle prend alors un autre caractère. Vous croyez pénétrer dans un monde nouveau et inconnu, que votre approche a troublé. Ces rampeaux de lierre qui s'élancent contre les murailles et laissent pendre leur tige par-dessus, semblent de monstrueux serpents. Le crapeaud finit tinter ses cloches, semblables à un glas funèbre, et la chouette, qui laissait voir, au fond de l'obscurité de son trou, ses deux yeux semblables à des charbons ardents, s'envole en poussant un cri rauque.

Le château d'Estrecham, bâti dès le temps du duc Robert-le-Diable, fils de Rollon, par un puissant seigneur scandinave nommé Anchtel, fut longtemps une des grandes baronnies du pays bas-normand. Le sang scandinave fermentait toujours et poussait aux entreprises militaires; on vit figurer parmi les conquérants de l'Angleterre plusieurs membres de cette famille, qui, des fonctions héréditaires chez eux depuis cet Anchtel, gardèrent le rom de *Le despensier*, altéré par les épaisses langues saxonnes en celui de *spencer*. Le château

n'était alors habitée que par noble dame Elgitha, épouse du dernier seigneur, qui n'était jamais revenu d'une expédition en Palestine, et par sa fille unique, demoiselle Mélisende.

Quoiqu'elles fussent entourées de cette foule d'hommes d'armes, de valets, de domestiques, nécessaires à la garde d'un château-fort et au service de dames d'un rang élevé, Elgitha et Mélisende se seraient trouvées bien seules, si elles n'avaient eu pour voisin un vigoureux chevalier nommé Balderic ou Baudry, près duquel elles étaient toujours sûres de trouver conseil, et même forte même, si le cas l'eût requis. Messire Baudry avait quatre fils, jeunes gens dans la fleur de l'âge, pleins de zèle et de bon vouloir.

Il habitait, à une demi-lieue de distance, le manoir de Bellassise, édifice moins important que le château-fort d'Estreham. Des liaisons d'amitié existaient et s'étaient perpétuées entre les maîtres de ces deux domaines, depuis plusieurs générations : messire Balderic de Bellassise avait été compagnon d'armes de messire Hugues Le Despenser : ses quatre fils, ou du moins trois d'entre eux, avaient vu naître Mélisende et aimé ses jeux ; le dernier avait été longtemps son camarade ; mais le temps était venu faire cesser cette familiarité enfantine.

Mélisende avait à peu près quinze ans. C'était une de ces beautés du Nord, blondes, blanches, roses, à la taille flexible et élancée, comme la tige d'un beau lys. Rien n'était doux comme son regard du même azur que le firmament, et vous eussiez peut-être cherché dans bien des pays avant de rencontrer une jeune fille d'un port aussi élégant, lorsque montée sur sa haquenée et son émerillon au poing elle allait, accompagnée de sa mère, des fils de Baudry et des officiers de sa maison, chasser au vol la caille dans les guérets, la bécassine dans les terrains spongieux des bords de l'Orne, ou lorsqu'armée d'un réseau de gaze, elle courait à la poursuite des papillons et des phallènes sur les rives du fleuve. Mélisende devait, selon toute apparence, être le Lien qui resserrerait encore l'union des deux familles : sa mère, assurait-on, avait promis à messire Balderic de choisir un gendre parmi ses fils.

Un jour d'un : Elgitha reçut de son voisin l'invitation de se rendre au manoir de Bellassise pour assister à la prise d'armes des trois fils aînés. Cette fièvre des conquêtes, qui avait appelé du fond de la Scandinavie la race guerrière des Normands pour la répandre sur tous les rivages de l'Europe occidentale, n'était pas encore calmée, bien que jamais peut-être race humaine n'eût porté en autant de lieux du monde sa domination et ses étendards. L'Angleterre venait d'être subjuguée par le fait d'armes le plus remarquable du onzième siècle. De pauvres gentilshommes des environs de Coutances étaient partis pour l'Italie. D'abord auxiliaires des Grecs qui régnaient dans ce pays, puis trahis par eux, ils leur avaient enlevé, pour les païens, le royaume de Naples et la Sicile. Toujours victorieuse des empereurs de Byzance, cette troupe peu nombreuse, mais composée de guerriers d'une force et d'un courage extraordinaires, était sur le point de passer en Grèce, et pouvait déjà rêver l'empire d'Orient qui se démembrait sous la main faible et criminelle des successeurs dégénérés de Constantin. De son côté, Alphonse de Bourgogne, obligé de relâcher sur les côtes de l'Espagne les Sarrasins qu'il allait chercher en Terre-Sainte, les avait combattus et repoussés au-delà des monts, et le royaume de Portugal était né d'une conquête à laquelle beaucoup de Normands encore avaient pris part. Mais là, comme en Angleterre et comme en Italie, les vainqueurs, affaiblis par leurs victoires même, avaient besoin de se recruter, et tout homme vaillant et robuste qui voulait les aller joindre était sûr, avec un peu de bonne volonté, de gagner quelque baronnie à la pointe de son épée.

Messire Baudry tenait à ce que son nom fût prononcé sur tous les champs de bataille. Il rassembla autour de lui ses quatre fils dans la grande salle de son manoir, où il s'était fait transporter pour cette occasion solennelle. Une longue vie, employée aux travaux de la guerre, l'avait rendu important. Le poids de son corps paraissait accabler quatre domestiques : il était de cette taille presque colossale des anciens guerriers danois qui ne pouvaient, non plus que leur chef Rollon, trouver de chevaux assez forts pour les porter. Il n'avait pas ce teint frais, cette belle carnation qui contribuait à donner, je ne sais quoi d'ouvert et de décidé aux figures des héros normands ; il était pâle et semblait rongé par une peine secrète. Il avait la tête nue ; ses longs cheveux blancs, dressés sur son front, retombaient en mèches soyeuses de chaque côté de son visage ; sa barbe, selon l'usage, était courte, et ses moustaches fort longues. Le vieux seigneur malgré son état d'infirmité, était couvert de sa cotte de mailles, et on remarquait sur son sein une croix de drap rouge. La paralysie Pa-

vait surpris avant qu'il eût pu remplir son vœu d'aller en Terre-Sainte ; cependant il mettait tous les jours ses armes et ses éperons, pour signifier qu'il était enrôlé dans la milice sacrée et prêt à marcher, si tôt que Dieu rendrait la vie à ses membres.

À l'arrivée de dame Elgitha, messire Baudry chassa la pénible préoccupation qui l'obsédait, baisa la main de sa voisine et donna à Mélisende une accolade paternelle. Puis ses quatre fils vinrent tous s'incliner et fléchir le genou devant les deux dames. Les trois aînés seulement étaient armés ; et le quatrième, vêtu de camelot, retourna d'un air triste, se cacher dans un coin de la salle.

Avant de se séparer de ses enfants, le vieux chevalier voulut leur donner sa bénédiction, leur tracer des règles de conduite et leur partager le patrimoine de leurs ancêtres, afin de pouvoir, disait-il, s'occuper sans distraction de paraître devant son créateur. À l'aîné, appelé en Angleterre par Guillaume, fut révoqué le domaine de Bellassise ; aux deux autres, ce qui restait de terres, de joyaux et d'argent ; ainsi le voulait la loi féodale. Il ne fut pas même question du quatrième.

—Maintenant, mes fils, dit messire Baudry avec un regard où l'orgueil paternel se montrait sous une larme de regret, vous allez partir ; toi Richard, pour Londres ; toi, Raoul, pour l'Italie, où règnent les descendants de Tancred ; toi, Guillaume, pour le Portugal. Je vous ai donné tout ce que je possédais ; des nobles normands ne doivent pas paraître chez les étrangers comme des mendicants affamés, mais comme des guerriers puissants, qui viennent jeter dans la balance des événements le poids de leur épée. Maintenant, recevez ma bénédiction ; si toutefois, ajouta-t-il d'un ton douloureux, la bénédiction d'un homme qui a contracté une dette envers Dieu, et ne l'a pas payée, peut avoir quelque vertu.

—Monseigneur, dit l'aîné en se jetant à genoux, laissez-moi me charger de votre dette. Au lieu d'aller en Angleterre, je me rendrai pour vous en Palestine !

Raoul et Guillaume adressèrent à leur père la même demande ; ce fut un combat entre les trois frères, qui se disputaient l'honneur d'être choisis pour une expédition remplie d'une perspective de travaux pénibles et contraires à tout projet de fortune. Le quatrième se jeta au milieu de cette généreuse mêlée et parvint à se faire entendre.

—Mon père, dit-il, ne changez rien à vos dispositions. C'est moi qui irai pour vous en Palestine. Quoique cadet de la famille, je sens, moi aussi, courir dans mes veines le sang de Renier Lodbrog !

—J'aime ce discours, dit avec complaisance messire Baudry, qui s'était redressé aux accents belliqueux du jeune homme, dont il regardait la figure rouge d'émotion et les yeux brillants d'enthousiasme. Mais il n'y faut pas songer, mon enfant ; je n'ai pas de quoi mettre sur un pied convenable quatre chevaliers du sang de Lodbrog.

—N'est-ce que cela, mon père ? dit le jeune homme d'une voix suppliante. Votre épée et votre cotte de maille, un bourdon et une panetière : Voilà tout ce qu'il me faut.

—Eh ! mon pauvre enfant, tu es trop jeune, reprit avec douceur le vieux chevalier. Songe que la bas il n'y a que des coups à recevoir, des privations à supporter. Peu d'hommes faits y résistent.

—C'est bien vrai, fit observer dame Elgitha, dont une larme humecta la paupière au souvenir de messire Hugues Le Despenser, son époux ; le sabre des déserts dévore les hommes !

Mélisende ne parla pas quoiqu'on vît tout l'intérêt qu'elle prenait à cette scène. Le souvenir de son père lui arracha une larme, et son œil brilla quand le jeune Olivier se jeta à genoux et s'écria :

—O mon père, mon seigneur, ne me refusez pas ! Laissez-moi m'arracher de dangers et de la gloire ! J'irai en Palestine combattre en votre nom, je vous rapporterai votre croix bénie dans l'église du St-Sépulchre, et je reviendrai vivre près de vous, heureux de voir le repos rendu à votre conscience !

—Tu auras mon épée et ma cotte de mailles ! répondit le vieux seigneur en l'embrassant et en pleurant de joie. Dieu protégera ta piété filiale, car tu es un noble enfant !

—Merci, mon père, merci ! balbutiait le jeune homme radieux, tandis qu'on lui donnait les armes de messire Baudry. Moi aussi je puis donc crier : Dieu le veut ! Soyez sûr que je me comporterai en vrai soldat de la croix.

—Maintenant, mes enfants, dit avec émotion et solennité le vieux seigneur, quand il eut obtenu un moment de silence, recevez tous ma bénédiction. Je me sens déjà plus content. — Ah ! la vie d'un noble Normand doit être une vie de travaux et de dangers. Le repos ne lui est permis que quand il est, comme moi, perclus et hors

de service.—Puis, après avoir entendu l'office divin, vous viendrez baiser la main de la noble dame ici présente, et recevoir de sa fille les conleurs que vous devez porter jusqu'à ce que, je ne dis pas le plus brave, mais le plus heureux d'entre vous, les lui rende et reçoive, selon les arrangements de nos familles, la douce récompense de sa pousse.

La cérémonie de la prise d'armes et des couleurs était un des plus solennels usages de la chevalerie, qui commençait à entrer dans les mœurs des hommes du Nord, qu'elle devait, avec la religion, tant contribuer à adoucir. Une messe fut célébrée dans la chapelle de Bellissime, où reposaient déjà quatre générations de guerriers normands. Richard et Robert la servaient, la voix sonore de messire Baudry donnait les répons. Près d'un stade en bois de chêne sculpté, la noble Elgitha et sa fille étaient agenouillées sur des carreaux de velours. A quelque distance, le quatrième fils du vieux chevalier était prosterné sur la dalle; la nef était remplie par la foule confondue des serviteurs des deux familles, et au dessus de toutes les têtes on voyait apparaître les épaules colossales et la figure du gardien d'Estreham, fier à bras dont nous reparlerons dans le cours de cette histoire.

L'office terminé, Mélisende s'assit sur un siège élevé et attacha au bras gauche de chacun des jeunes gens une écharpe rouge et blanche, charmant emblème qui donnait à cette orpheline quatre défenseurs, obligés en tout lieu du monde de se consacrer à son service, touchante cérémonie bien digne d'avoir pour théâtre les murs d'une chapelle, pour spectateurs des hommes bons, simples et croyants!

Quand le plus jeune vint plier le genou devant la fille de Hugues Le Despensier, elle le regarda avec intérêt et lui dit à voix basse :

—Olivier, vous avez choisi la tâche la plus dangereuse et par conséquent la plus belle; mais pour que Dieu vous protège, allez à l'église Notre-Dame faire bénir votre croix par l'ermite. Après, je vous reverrai, continua-t-elle d'un ton pénétré, j'ai à vous charger d'une mission dont un bon fils comme vous comprendra toute l'importance.

E. DU MOLAY BACON.

La suite au prochain numéro.

RABAIS IMPORTANT.

OBJETS D'ÉGLISE.

Malgré les prix déjà si avantageux des articles d'Église maintenant en vente à l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une réfection assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Église attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de  
*Croix de Charabiles, Étoles, Bandes de Delmatiques, Garnitures de Chapes, Dames brochés en or, et en soie.*

VOILE DE BENEDICTION DU S. S. SACREMENT.

*Galons, Franges à Boutillons, Cordons d'Étoles.*

On trouvera au même endroit l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 81, Cedar St. New-York.

AVIS.

À VENDRE, À PRIX COURANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGISTRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église. S'adresser à ce Bureau.

ON a besoin d'une MAÎTRESSE pour tenir une ÉCOLE dans une Concession de Cédres; une femme dont le mari pourrait aussi enseigner serait préférée. Pour les conditions s'adresser à M. le Curé. Cédres, 5 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELÉAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'honneur qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur en témoigner au atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—  
 Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—  
 Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELÉAU & LAMOTHE

Montréal, 24 juin 1846.  
 PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)  
*Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.*

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfums fins, etc. etc. Consultation des Maladies.  
 DR. PICAULT.  
 22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement et vis-à-vis l'Hôtel Donaganat) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTERN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
 Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
 Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRONS, Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.	Francis Hincks,
A. LaRoque, V. Prés.	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Helton,
Jacob DeWitt,	John Tully,
Joseph Bourret,	Damase Messon,
P. Beaubien,	Joséph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis,
H. Judah,	

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Régléments, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand St. Jacques, porte voisine de l'Hotel.  
 2 juin 1846.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le Verre.

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 73d.  
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 10d.  
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, cénuyer	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.